

ASIE Une partie des enfouissements d'animaux, parfois encore vivants, ne respecte pas les normes de sécurité, ce qui fait courir un grave risque de santé publique.

Fièvre aphteuse : la Corée très touchée



Asie. Lésions de fièvre aphteuse sur des bovins.

En ce début d'année 2011, l'ensemble de la péninsule coréenne est touchée par l'épidémie de fièvre aphteuse. Cela fait craindre de graves conséquences alimentaires et sanitaires dans les semaines et les mois à venir. La République populaire démocratique de Corée (RPDC, Corée du Nord) a interdit les importations de porc et de bœuf en provenance du Sud où l'alerte a été déclenchée cet automne. Selon l'organisation mondiale de la santé animale (OIE), la RPDC a signalé le 21 février que les foyers de fièvre aphteuse de sérotyp O ayant débuté en décembre 2010 et janvier 2011 sur son territoire étaient clos. Mais, la capacité du virus à se propager par air ou par mer confronte les deux Etats coréens à une problématique commune. La rigidité du gouvernement sud-coréen rend improbable une coopération que devrait pourtant commander l'urgence de la situation sanitaire, face à des risques de propagation dans le reste de l'Asie.

Plus de trois millions de têtes abattues, fin février : tel était le bilan de l'épidémie de fièvre aphteuse en Corée du Sud depuis l'apparition dans la province du Nord-Gyeongsang, fin novembre, de l'épidémie. Celle-ci apparaît comme la plus grave du pays en un demi-siècle, selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Quelques 150 foyers sont apparus. Parallèlement, une épidémie de grippe aviaire a conduit à abattre cinq millions de canards, de poulets et d'autres volailles depuis fin décembre 2010.

Contamination des eaux

La gravité de la crise fait peser un autre risque de santé publique : une partie des enfouissements d'animaux, parfois encore vivants, sur plus de 4 000 sites, ne respecte pas les normes de sécurité, lesquelles prévoient le creusement de fosses profondes de 4 à 5 mètres, recouvertes de deux couches de film plastique. Le pourrissement des corps lors du radoucissement attendu au printemps, conjugué à l'écoulement des eaux de pluie dans les fosses, pourrait alors entraîner une contamination des nappes phréatiques et des rivières.

Au plan économique et social, les prix de la viande de porc ont augmenté de 11,7 % en janvier et le Gouvernement redoute une pénurie de lait. Les éleveurs sont durement frappés : un paysan s'est suicidé. Le nord de la péninsule n'a pas été épargné par la propagation du virus, qui se diffuse par les voies aériennes et maritimes. Le 10 février, l'agence de presse nord-coréenne KCNA a annoncé que plus de 10 000 bœufs, vaches laitières et porcs étaient tombés malades et que plusieurs milliers

d'animaux étaient déjà morts. Une commission spéciale a été mise en place et des mesures de quarantaine instituées.

Cette nouvelle catastrophe sanitaire fragilise encore un peu plus un délicat équilibre alimentaire, alors que le climat plus rude du nord de la Corée ne permet pas à la RPDC d'être autosuffisante en céréales et que les donateurs du Programme alimentaire mondial (PAM) n'honorent pas leurs engagements.

Lors d'une précédente épidémie de fièvre aphteuse en Corée du Nord en 2007, le gouvernement sud-coréen avait considéré que la solidarité intercoréenne devait l'emporter sur les considérations politiques, en envoyant alors une équipe vétérinaire ainsi que des médicaments et des désinfectants pour une valeur d'1,8 million d'euros. Une approche analogue avait conduit le Nord à aider les victimes sud-coréennes d'inondations en 1984, puis le Sud à apporter une aide aux Nord-Coréens, touchés par les inondations et des sécheresses, dans les années 1990.

Mais cette année, un responsable du ministère de la réunification, interrogé dans *The Korea Herald*, a invoqué le prétendu « sentiment négatif » des Sud-Coréens pour envisager l'absence de solidarité intercoréenne du gouvernement de Lee Myung-bak. Il est vrai que ce dernier a fort à faire au plan intérieur : il lui est reproché d'avoir retardé une campagne de vaccination afin de préserver le label des exportateurs sud-coréens « Libre de fièvre aphteuse ». Mais le gouvernement Lee Myung-bak devra néanmoins s'inscrire dans un programme régional de sécurité sanitaire, face aux risques de propagation dans toute l'Asie de l'Est. En effet, la fièvre aphteuse a connu une propagation sans précédent dans l'ensemble de la Chine ces dernières années, ayant par ailleurs été détectée pour la première fois en Russie orientale et en Mongolie. Comme l'avait observé fin janvier

Subhash Morzaria, responsable pour la région Asie des opérations du Centre d'urgence de la FAO pour les maladies animales transfrontières, « la fièvre aphteuse doit être affrontée à l'échelon régional, ce qui explique pourquoi la FAO envisage, par l'intermédiaire de son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, de convoquer une réunion des responsables des services vétérinaires des pays d'Asie de l'Est afin d'examiner la situation actuelle et les possibilités de riposte coordonnée ».



©N.Hungerford/OIE.

Les Nations Unies précisent que « la fièvre aphteuse est une maladie extrêmement contagieuse qui touche les bovins, buffles, ovins, caprins, porcins et autres bi-ongulés. Elle provoque des ulcères au niveau du museau, de la bouche et des sabots, et peut être mortelle pour les animaux jeunes ou affaiblis. Plusieurs types de virus de fièvre aphteuse sont recensés [...], celui à l'origine de l'épidémie en Corée du Sud est de Type O. » Si, en principe, la fièvre aphteuse ne menace pas directement l'homme, le lait présente un risque d'infection et ne doit pas être consommé. Par ailleurs, les animaux contaminés deviennent si faibles qu'ils ne peuvent plus servir aux labours ni aux récoltes.

Sources : Association d'amitié France-Corée (<http://www.amitiefrancecoree.org/>).



JEUDI 17 MARS 2011

À partir de 9 h 30
à Malonze, 23300 La Souterraine

JOURNÉE TECHNIQUE ET COMMERCIALE « AUTONOMIE FOURRAGÈRE »

- Programme Herbe et fourrages en Limousin
Mélange graminées – légumineuses

- Fabrication d'aliments : mélange céréales-protéagineux
Présentation des résultats d'un éleveur

- Démonstration d'une mélangeuse-distributrice Euromix-Kuhn
Présenté par M. Marcillac, conseiller technique Kuhn

VENTE DE TAUREAUX LIMOUSINS 14-18 MOIS

De 10 heures à 16 heures

PRÉSENTATION DE LA GAMME DE PRODUITS EN VENTE À CELMAR avec la participation de nos partenaires

13 heures : Buffet campagnard gratuit



Sociétaires et clients
du Crédit Agricole Centre France
PARTICIPEZ à

**l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des Caisses locales de Felletin**
Samedi 12 mars 2011
à 10 heures
Salle polyvalente de Felletin

L'assemblée générale sera suivie d'un buffet



Forêt ■ ■ ■

La santé des forêts

La liste des perturbations qui touchent les forêts est longue : insectes ravageurs, champignons pathogènes, tempêtes, sécheresses, incendies, pollutions, grands ongulés... S'y rajoutent aujourd'hui deux nouvelles sources d'inquiétude : les effets du changement climatique et la crainte d'invasion de parasites exotiques. La connaissance et la prise en compte de ces menaces potentielles deviennent donc une nécessité pour assurer la

pérennité de nos massifs forestiers et des services qu'ils nous rendent. Pour répondre à ces préoccupations, le Département de la santé des forêts (DSF) du ministère de l'agriculture et l'Institut pour le développement forestier (IDF/CNPF) viennent de publier un manuel intitulé *La santé des forêts*. Cette synthèse, unique en langue française, présente : une description détaillée des modes de vie ou d'action des différents agents de dommages ; une présentation illustrée des symptômes ; des clés de diagnostic simples et

inédites.

Pour recevoir l'ouvrage en édition de terrain (49 euros) ou de luxe (69 euros), il faut en faire la demande à l'IDF, 23 avenue Bosquet, 75007 Paris en joignant votre règlement par chèque à l'ordre de : Agent comptable Suf IDF. Frais d'envoi : 7 euros pour 1 ou 2 exemplaires ; 9 euros de 3 à 9 exemplaires ; 16 euros de 10 à 19 exemplaires. Vous pouvez également commander en ligne sur <http://www.foretpriavefrancaise.com/>

